

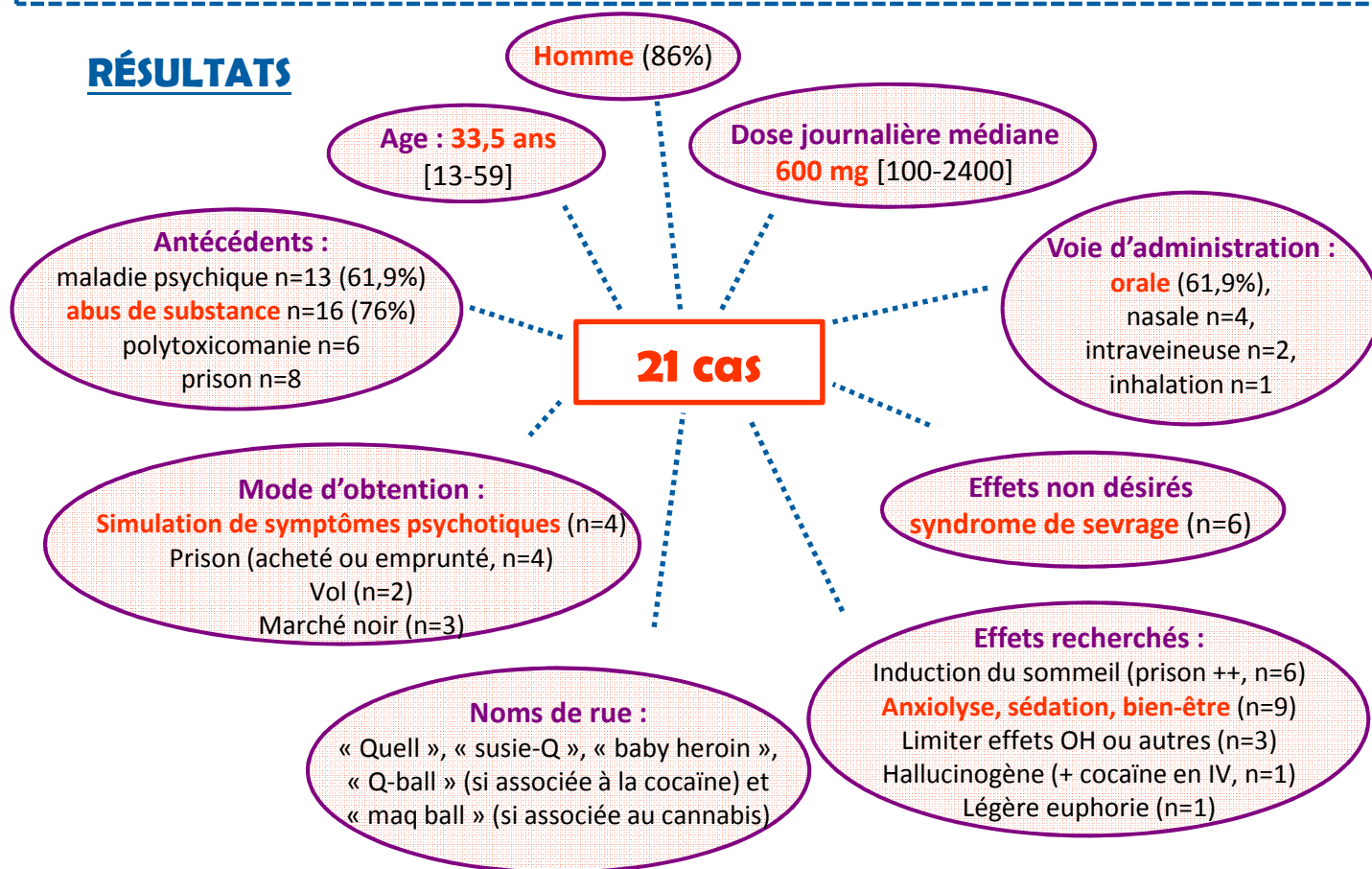
Hélène Peyrière¹, Caroline Diot¹, Céline Eiden¹, Pierre Petit¹

¹ Département de Pharmacologie Médicale et Toxicologie, Centre d'Addictovigilance, Hôpital Lapeyronie, CHU Montpellier

INTRODUCTION : La quétiapine (Xéroquel®), commercialisé en France en 2011, est un antipsychotique de deuxième génération principalement efficace dans le traitement de la schizophrénie et des troubles bipolaires. C'est un dibenzothiazépine, structurellement apparenté à la clozapine, qui interagit avec une variété de neurotransmetteurs dans le système nerveux central, incluant la dopamine, la sérotonine, les récepteurs $\alpha 1/\alpha 2$ -adrénergiques, l'acétylcholine (M1) et l'histamine (H1). De plus, la quétiapine et son principal métabolite norquétiapine sont des agonistes partiels des récepteurs 5HT_{1A}. Au cours des dernières années, il y a eu plusieurs rapports concernant le mésusage et l'abus de la quétiapine dans la littérature. Le but de cette étude est d'examiner les données cliniques disponibles.

METHODES : Une recherche dans PubMed des cas d'abus et de dépendance avec la quétiapine a été effectuée en utilisant les termes MeSH "quetiapine," "abuse," "dependence" et "misuse", jusqu'en Octobre 2014.

RÉSULTATS



Discussion-Conclusion :

- Ces observations récentes sont préoccupantes et suggèrent l'existence d'un détournement de la quétiapine.
- Les observations cliniques publiées et analysées dans cette revue sont plutôt des cas d'abus et de mésusage mais pas de dépendance.
- Ces éléments montrent que même si le mécanisme à l'origine de l'abus ou du mésusage de la quétiapine n'est pas clairement élucidé, il y a des arguments forts en faveur d'un risque important d'abus de ce médicament, en particulier, par les patients jeunes de sexe masculin, ayant des antécédents de toxicomanie (76%) (y compris l'alcool).
- La mise en place d'un traitement par quétiapine doit nécessiter un suivi étroit, en particulier chez les patients présentant des antécédents d'abus de substances.
- **Les observations d'abus, mésusage et éventuellement dépendance de la quétiapine doivent être notifiées au réseau des centres d'addictovigilance, ce médicament faisant l'objet d'un suivi par ce réseau.**